

PROPOSITIONS DU CESE POUR FAIRE FACE AU CHOC INFLATIONNISTE

Posted on novembre 2, 2022



Propositions du CESE pour faire face au choc inflationniste

A l'instar de tous les pays, le Maroc subit, depuis 2021 à ce jour, les répercussions d'une montée inflationniste incessante qui a occasionné des pertes significatives en termes de pouvoir d'achat.

A cet égard, le CESE dans son dernier rapport annuel a consacré un point de vigilance de portée conjoncturelle et prospective, préconisant un certain nombre d'actions à entreprendre pour réduire les méfaits de ce choc sur l'économie nationale et le niveau de vie des marocain(e)s.

Pour notre pays, si les hausses importantes de prix observées depuis 2021 demeurent majoritairement d'origine externe, cela n'empêche pas toutefois de relever des effets amplificateurs au niveau interne, d'autant plus que lors des trois derniers mois de 2022, les augmentations des prix ont été diffusées vers des produits non-échangeables. Parmi les facteurs internes, il y a lieu de souligner la problématique du manque d'organisation des marchés des produits agricoles et la multiplicité des intermédiaires. Dans le même sens, et concernant le marché domestique des hydrocarbures, l'accélération des travaux d'investigation au niveau du secteur est de mise, afin de statuer explicitement sur l'existence ou non de pratiques anticoncurrentielles de la part des opérateurs.

Tenant compte de la nature de l'inflation subie par notre pays, et dans un contexte où les indicateurs d'activité économique indiquent l'absence d'une forte pression émanant de la demande domestique sur les prix, les pouvoirs publics ont pris des mesures spécifiques de court terme, afin d'atténuer les effets des pressions inflationnistes. Il s'agit, entre autres, de la prise en charge de l'augmentation des prix des biens subventionnés par le mécanisme de la Caisse de compensation, la signature en avril 2022 d'un accord dans le cadre du dialogue social prévoyant l'amélioration des revenus dans les secteurs public et privé sur deux ans, sans omettre le soutien accordé aux transporteurs et le maintien des tarifs de l'électricité. Parallèlement à ces mesures, Bank Al-Maghrib a rehaussé récemment son taux directeur de 50 points de base, une action qui va dans le sens d'éviter un désencrage des anticipations des agents économiques par rapport à l'évolution future des prix.

Toutefois, et eu égard à la poursuite de la hausse des prix, la situation actuelle requiert d'engager des mesures directes à plus fort impact. Ainsi, pour réduire l'impact des poussées inflationnistes que connaît notre pays, le CESE a formulé un ensemble de recommandations, à court et moyen termes.

S'agissant des actions à caractère immédiat, il convient d'envisager la distribution d'aides ciblées aux catégories les plus vulnérables, le maintien des droits de douane sur certains produits de base importés à des niveaux bas, ainsi que le renforcement du contrôle du respect de la concurrence dans les différents secteurs, en particulier ceux relatifs aux biens de première nécessité et produits de base, avec des sanctions suffisamment dissuasives en cas d'infractions.

A moyen terme, et dans l'objectif de contenir les futures phases de flambée des prix, le CESE préconise, notamment, de :

- Accélérer la mise en place du registre social unifié (RSU) pour un ciblage optimal des aides aux plus défavorisés ;
- Etudier la possibilité de création d'un fonds permanent de stabilisation face aux chocs majeurs ;
- Investir davantage dans les capacités de stockage internes des produits énergétiques et d'envisager les modalités possibles d'une mobilisation des capacités de stockage de la SAMIR;

- Procéder à la réforme et à l'organisation des espaces de commercialisation des produits agricoles ;
- Etudier la faisabilité de création d'une compagnie nationale de transport maritime de marchandises ;
- Mettre en place un observatoire des prix et des marges des produits de base et de première nécessité.

Choc inflationniste récent et pouvoir d'achat

Consultez le point de vigilance

[Télécharger](#)